

# CARROUSEL SOUS LOUIS XIV LES TUILLERIES

1662

Valeur: 2.00 F

Format vertical 36,85 x 48  
(dentelé 12 x 13)



Gravé en taille-douce  
par Eugène LACAQUE  
d'après la gravure originale  
du Musée du Louvre  
25 timbres à la feuille

## VENTE

anticipée, le 14 janvier 1978 à Versailles;  
générale, le 16 janvier 1978.

L'âge d'or de la gravure française s'ouvre à l'époque de Louis XIII, avec Jacques Callot et Abraham Bosse. Au-delà des Malheurs de la Guerre et des Métiers de Paris, revivent grâce à eux les mondanités de la Ville et de la Cour.

Dès 1660, à Saint-Jean-de-Luz, Louis XIV édicte que la gravure est un art libéral «qui ne peut être assujetti qu'aux règles du génie» et, sur les conseils de Chapelain, Colbert appelle les artistes à graver pour «le Cabinet du Roy».

Notre figurine est un extrait d'un des recueils d'alors. Il s'agit du «Grand Carrousel, courses de têtes et de bagues, faites aux Tuilleries en l'an 1662, par le Roy et les Seigneurs de la Cour». Ce grand in-folio fut édité à Paris en 1670.

Charles Perrault en français, Esprit Fléchier en latin y commentent des gravures, dues surtout à François Chauveau et à Israël Silvestre rehaussées par le coloriste Bailly sur l'exemplaire du Roi à Versailles.

«Persans» à la mode des «turqueries» du Bourgeois Gentilhomme, Ecuyer et Page s'apprêtent à «courre» au grand galop: l'un abattra des têtes de carton à la lance de tournoi, l'autre enfilera des bagues à la pointe de l'épée.

Cette fête fut une des plus fastueuses du début du règne personnel de Louis XIV. Elle fut donnée en l'honneur de la naissance du Dauphin, dans le «Jardin de Mademoiselle», qui s'appelle pour cela depuis la «Place du Carrousel».

